

# **POLITIQUES SCOLAIRES ET DÉVELOPPEMENT**

## **LE CAS DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

**Jean-Louis POUNINGUINZA KIWI \***

Le développement économique et social de la République centrafricaine dépend de la capacité de la population à valoriser les richesses du pays. Cette capacité s'acquiert par le biais d'un système éducatif efficace, adapté aux réalités socio-économiques du pays.

À l'Indépendance, le système éducatif hérité du colonisateur en garde les valeurs socio-culturelles, car la formation massive de cadres nationaux est la préoccupation de l'époque.

Depuis la crise pétrolière des années soixante-dix, la République centrafricaine est entrée dans une phase de récession économique ; celle-ci a eu des répercussions directes sur le système éducatif et elle a conduit à un déséquilibre entre l'offre scolaire et la demande, soutenue par une forte croissance de la population scolarisable.

Après une présentation de la politique scolaire, cette communication analyse les caractéristiques du système éducatif et son degré d'adéquation au marché de l'emploi.

### **1. LA POLITIQUE SCOLAIRE**

Depuis l'Indépendance, la République centrafricaine a connu six plans de développement économique et social ; le septième (1992-1996) est en cours d'élaboration ; dans chacun, la variable éducation occupe une place importante. Le plan le plus récent (1986-1990), qui applique les réformes éducatives d'avril 1982, sert de base à l'analyse.

#### **1.1. L'enseignement primaire**

Pour l'enseignement primaire, l'objectif du plan quinquennal 1986-1990 est l'augmentation du taux de scolarisation, sans en préciser le niveau souhaité ; une

---

\* Ministère de l'Économie, du Plan, des Statistiques et de la Coopération internationale, Bangui.

telle définition rend difficile l'évaluation de l'effort budgétaire, alors que l'allocation optimale des ressources disponibles est la base d'un plan de développement.

### **1.2. L'enseignement secondaire**

Pour les enseignements secondaires, général et technique, l'objectif est double, réhabilitation de l'enseignement et développement des infrastructures ; cet objectif ne précise pas le nombre d'élèves à scolariser ; en outre, le développement des infrastructures scolaires ne constitue pas un objectif mais une stratégie.

### **1.3. L'enseignement supérieur**

L'enseignement supérieur n'a pas retenu l'attention des planificateurs, surtout préoccupés par l'enseignement primaire, véritable goulot d'étranglement du système scolaire.

## **2. LES CARACTÉRISTIQUES DU SYSTEME ÉDUCATIF**

### **2.1. L'enseignement primaire**

La réforme du système éducatif d'avril 1982 devait favoriser la maîtrise des acquis fondamentaux par l'enfant et l'initier à la technologie et au développement de l'entreprise. Elle devait être appliquée dans le cadre du plan 1986-1990. Malheureusement, le seul changement pour l'enseignement primaire concerne son appellation qui devient le fondamental I, mais l'organisation reste la même avec un cycle de six ans, dans lequel l'enfant entre à l'âge de six ans.

Malgré le souci constant des gouvernements de scolariser le maximum d'enfants, le taux de scolarisation des six à quatorze ans fluctue autour de 50 % ; la situation des filles est encore plus préoccupante puisqu'une sur trois seulement est scolarisée (tabl. I). Pendant la période quinquennale 1986-1990, le taux de scolarisation, loin de se relever, chute de 47 % à 43 %.

La réforme de 1982 augmente à 60 élèves par maître la norme qui était de 50 auparavant. De 1984-1985 à 1988-1989, le nombre moyen d'élèves dépasse celui de la nouvelle norme, sauf pour l'année scolaire 1986-1987 (tabl. I).

En conclusion, les problèmes de l'enseignement primaire sont l'absence de définition des objectifs de la planification et la dégradation des conditions d'enseignement.

**TABEAU I**  
Enseignement primaire en Centrafrique de 1975 à 1988,  
taux bruts de scolarisation (en pourcentage) et nombre d'élèves par maître

Année scolaire	Sexe			Nombre d'élèves par maître
	Masculin	Féminin	Ensemble	
1975-1976	62	38	50	71
1976-1977	65	38	52	67
1977-1978	64	38	52	65
1978-1979	63	38	51	62
1979-1980	61	39	50	61
1980-1981	61	38	50	60
1981-1982	63	39	51	61
1982-1983	65	38	52	62
1983-1984	67	41	55	68
1984-1985	70	39	54	83
1985-1986	63	35	49	66
1986-1987	58	35	47	60
1987-1988	66	38	51	63
1988-1989	57	31	43	70

*Source : Annuaire des statistiques scolaires, 1988-1989.*

## 2.2. L'enseignement secondaire

**TABEAU II**  
Enseignement secondaire général et public en Centrafrique de 1982 à 1988,  
taux bruts de scolarisation (en pourcentage) et nombre d'élèves par maître

Année scolaire	Nombre d'élèves	Taux de scolarisation *	Nombre d'élèves par enseignant
1982-1983	52 155	12	75
1983-1984	53 237	12	82
1984-1985	55 787	12	83
1985-1986	56 941	12	74
1986-1987	44 804	10	68
1987-1988	40 390	9	49
1988-1989	41 949	9	48

\* Rapport du nombre d'élèves à la population âgée de 13 à 21 ans.  
*Source : Annuaire des statistiques scolaires, 1988-1989 et UPP, 1990.*

L'enseignement secondaire comprend le secondaire général et le secondaire technique ; il se décompose en deux cycles, un premier cycle de quatre ans et un deuxième cycle de trois ans. Les données disponibles pour le secondaire ne sont

pas aussi détaillées que celles de l'enseignement primaire. Le taux de scolarisation baisse de 12 % en 1986 à 9 % en 1989 (tabl. II) et celui des filles de 6 % à 5 %.

Le nombre moyen d'élèves par enseignant passe de 74 en 1986 à 48 en 1989 (tabl. II); les intégrations dans la fonction publique, constituées en majorité d'enseignants mais aussi la déscolarisation expliquent cette amélioration.

### 2.3. L'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur est assuré par l'université de Bangui<sup>1</sup>. Les statistiques sur l'enseignement supérieur en Centrafrique ne commencent à paraître qu'en 1989, un an avant la fin du plan. Comme le plan ne définit aucun objectif pour l'enseignement supérieur, on peut admettre que le gouvernement en maintient les caractéristiques.

Les facultés scientifiques (sciences, médecine) ne connaissent pas de problème de place; les autres (droit et sciences économiques, lettres et sciences humaines) offrent une place pour deux étudiants (tabl. III).

TABLEAU III  
Nombre d'étudiants par place assise selon les facultés en 1989 (Centrafrique)

Établissement	Nombre places assises	Effectif des étudiants	Nombre d'étudiants par place assise
Faculté de droit et sciences économiques	720	1355	1,8
Faculté des lettres et sciences humaines	300	625	2,1
Faculté des sciences	140	122	0,8
Faculté des sciences de la santé	793	646	0,8

Source : statistiques de l'enseignement supérieur (1989).

À la faculté de droit et sciences économiques, le nombre d'étudiants par enseignant, qui est le plus élevé (tabl. IV), ne semble pas créer de problèmes.

1. — Elle compte les facultés de droit et sciences économiques, des lettres et sciences humaines, des sciences de la santé, des sciences, l'École normale supérieure, l'Institut supérieur de développement rural, l'Institut universitaire de gestion des entreprises, l'Institut polytechnique.

**TABLEAU IV**  
**Nombre d'étudiants par enseignant**  
**selon l'établissement d'enseignement supérieur en Centrafrique**

Établissement	Nombre d'enseignants	Effectif des étudiants	Étudiants par enseignant
Faculté de droit et sciences économiques	65	1355	21
Faculté des lettres et sciences humaines	92	625	7
Faculté des sciences	42	122	3
Faculté des sciences de la santé	149	646	4
Institut polytechnique	36	65	2
Institut universitaire de gestion des entreprises	28	135	5
Institut supérieur de développement rural	39	59	2
Ecole normale supérieure	53	153	3

*Source : statistiques de l'enseignement supérieur (1989).*

En résumé, le système éducatif centrafricain connaît des difficultés, l'enseignement primaire particulièrement dont la politique est mal définie et l'offre (salle de classe, enseignant), insuffisante pour une demande qui ne cesse de croître.

Comment le système éducatif répond-il aux besoins de la vie économique du pays ?

### 3. LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La population active, 1 620 000 personnes en 1990, représente 52 % de la population totale et croît annuellement de 2,4 %.

Pour la période 1986-1990, l'évolution de l'emploi subit les effets de la crise économique ; l'effectif des fonctionnaires et agents de l'État passe de 27 000 à 20 000, celui du personnel des entreprises privées de Bangui, de 25 000 à 17 000 personnes.

Une enquête de la Banque mondiale (projet Éducation) s'est intéressée aux étudiants de l'université de Bangui qui cherchent un emploi à la fin de leurs études ; les jeunes demandeurs d'emploi de formation littéraire sont les plus nombreux.

Cette enquête étudie l'offre d'emploi des entreprises de la ville de Bangui à l'exclusion du secteur informel et de la fonction publique. En faisant l'hypothèse que la durée moyenne de travail est de 20 ans, chaque année 5 % des postes sont à pourvoir (tabl. V). L'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi concerne en particulier les diplômés de l'Université ; chaque année, en moyenne, 250 cadres sortent de l'université de Bangui alors que 100 postes de cadres et techniciens

supérieurs, en moyenne, sont à pourvoir. La catégorie intermédiaire (agent technique, ouvrier, employé qualifié) offre 43 % des emplois, malheureusement, le système scolaire ne répond pas à la demande.

TABLEAU V  
Répartition des emplois privés selon les catégories professionnelles  
et le renouvellement des postes en 1990

Catégorie professionnelle	Emploi	Renouvellement de poste (à 5%)
Cadre supérieur	861	43
Technicien supérieur	1 118	59
Agent technique	2 466	123
Ouvrier, employé qualifié	7 923	396
Ouvrier, employé spécialisé	3 577	179
Non qualifié	8 399	417
Total	24 357	1 218
<i>Source : projet éducation-Banque mondiale, résultats (non publiés) de l'enquête sur l'emploi et le besoin en formation.</i>		

## CONCLUSION

En Centrafrique, l'analyse montre la faible efficacité d'un système éducatif inadapté aux besoins de l'économie ; l'université de Bangui, particulièrement, met sur le marché du travail en majorité des chômeurs. Sans changements importants, les perspectives de développement de la République centrafricaine seront compromises et le taux d'analphabétisme augmentera.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Comité interministériel, 1990. – *Conférence mondiale sur l'éducation pour tous*, République centrafricaine.
- Ministère de l'Économie, des Finances, du Plan et de la Coopération internationale. – *Plan de développement économique et social 1986-1990*, Bangui.
- Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. – *Annuaire des statistiques scolaires, 1988-1989*, Bangui.
- Service autonome des bourses et stages, 1989. – *Statistiques de l'enseignement supérieur*, Bangui, Présidence de la République.
- UPP (Unité de population et de planification pour le développement), 1990. – *Projection démographique provisoire*, Bangui, ministère de l'Économie, du Plan, des Statistiques et de la Coopération internationale.